

## Junior Club House (2023-2024) - Tarifs des prestations (prix TTC)



### FORMULE GESTION LIBRE

(Nuitées + mise à disposition des cuisines)

#### **Nuitées** (tarifs/nuitée et /tranche d'ouverture de bâtiments)

Facturation uniquement par tranche de bâtiments ouverts (pas de décompte à la personne)

		<u>du 1<sup>er</sup> avr. au 31 oct.</u>	<u>du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars</u>
De 1 à 50 personnes	(soit 1 bâtiment de couchage complet)	900,00€ TTC	nous consulter
De 51 à 75 personnes	(soit 1,5 bâtiment)	1350,00€ TTC	nous consulter
De 76 à 100 personnes	(soit 2 bâtiments)	1800,00€ TTC	nous consulter
De 101 à 125 personnes	(soit 2,5 bâtiments)	2125,00€ TTC	nous consulter
De 126 à 150 personnes	(soit 3 bâtiments)	2550,00€ TTC	nous consulter
De 151 à 175 personnes	(soit 3,5 bâtiments)	2975,00€ TTC	nous consulter
De 176 à 200 personnes	(soit 4 bâtiments)	3200,00€ TTC	nous consulter
De 201 à 225 personnes	(soit 4,5 bâtiments)	3600,00€ TTC	nous consulter
De 226 à 250 personnes	(soit 5 bâtiments)	4000,00€ TTC	nous consulter

#### **Mise à disposition cuisine + ch. froide + salle de restauration + vaisselle**

	<u>du 1<sup>er</sup> avr. au 31 oct.</u>	<u>du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars</u>
Tarifcation/repas préparé dans les cuisines	125,00€/dég. ou dîner 50,00€/petit-dég.	150,00€/dég. ou dîner 75,00€/petit-dég.

#### **Options disponibles**

Linge de lit	7,00€/personne/période de 7 jours
Ménage fin de séjour	500,00€ + 150,00€/bât. de couchage ouvert
Forfait produits d'entretien pour ménage en autonomie	2,50€/pers.
Mise à disposition des équipements de sono (son et éclairages)	150,00€/soirée

Taxe de séjour : +0,4 €/pers./nuitée (détail des conditions sur demande - tarification soumise à modification dépendant de la politique de la Collectivité Territoriale)

## Junior Club House (2022-2023) - Tarifs des prestations (prix TTC)



### FORMULE HEBERGEMENT et RESTAURATION

(Nuitées + restauration)

#### Nuitées

(tarifs/nuitée et /tranche d'ouverture de bâtiments)

Facturation uniquement par tranche de bâtiments ouverts (pas de décompte à la personne)

du 1<sup>er</sup> avr. au 31 oct.

du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

De 1 à 50 personnes	(soit 1 bâtiment de couchage complet)	900,00€ TTC	nous consulter
De 51 à 75 personnes	(soit 1,5 bâtiment)	1350,00€ TTC	nous consulter
De 76 à 100 personnes	(soit 2 bâtiments)	1800,00€ TTC	nous consulter
De 101 à 125 personnes	(soit 2,5 bâtiments)	2125,00€ TTC	nous consulter
De 126 à 150 personnes	(soit 3 bâtiments)	2550,00€ TTC	nous consulter
De 151 à 175 personnes	(soit 3,5 bâtiments)	2975,00€ TTC	nous consulter
De 176 à 200 personnes	(soit 4 bâtiments)	3200,00€ TTC	nous consulter
De 201 à 225 personnes	(soit 4,5 bâtiments)	3600,00€ TTC	nous consulter
De 226 à 250 personnes	(soit 5 bâtiments)	4000,00€ TTC	nous consulter

#### Restauration (tarifs/personne. Les déjeuners et dîners ne comprennent pas les boissons)

Uniquement dans le cadre d'une prestation d'hébergement (facturation / personne)

Petit-déjeuner uniquement	10,00€/pers. /petit-déj.
Demi-Pension (1 petit-déjeuner + 1 déjeuner OU 1 dîner)	24,00€/pers. /demi-pension
Pension Complète (1 petit-déjeuner + 1 déjeuner + 1 dîner)	34,00€/pers. /pension complète
Repas supplémentaire hors formules (déjeuner OU dîner)	12,00€/pers. /repas

#### Options disponibles

Linge de lit	7,00€/kit /période de 7 jours
Ménage fin de séjour	250,00€ + 150,00€/bât. de couchage ouvert
Forfait produits d'entretien pour ménage en autonomie	2,50€/pers.
Mise à disposition des équipements de sono (son et éclairages)	150,00€/soirée
Mise à disposition de la chambre froide seule	50€/jour entamé

Taxe de séjour : +0,4 €/pers./nuitée (détail des conditions sur demande - tarification soumise à modification dépendant de la politique de la Collectivité Territoriale)